

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Band:** 72 (1984)  
**Heft:** [3]

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SOMMAIRE

Mars 1984

**Le sottisier** 4

**En Suisse** 5

- *Tristes mariages*
- *Le programme du 8 mars*

**International** 7

- *Les pacifistes de Greenham Common*
- *Agricultrices de tous les pays...*

**Débat :**  
**les 40 heures de discorde** 10

**Portrait :**  
**Leni Robert** 14

**D'un canton à l'autre** 17

**Courrier** 21

**Culture** 22

- *Le pont sur la rivière Sarine*
- *Hélène de Beauvoir*

**Interview :**  
**Colette Martin-Magnenat** 24

# Problèmes de femmes

**Femmes Suisses** ouvre ce mois le débat sur l'initiative de l'USS visant à abaisser la durée du travail à 40 heures. Ce thème nous paraît être exemplaire des nouveaux défis auxquels le féminisme des années 80 est confronté.

Le nombre d'heures libérées par une mesure de ce genre, la répartition de ces heures dans la journée, la semaine, le mois ou l'année, les conséquences économiques qui pourraient en découler, tout cela a une signification particulière pour les travailleuses.

Par exemple, les mères de famille ne souhaitent pas en priorité de vacances supplémentaires, mais un peu plus de temps disponible par jour ; elles espèrent ainsi non seulement arriver à faire leur lit avant l'heure de s'y coucher, mais amener leur compagnon à prendre aussi sa part de responsabilité dans la famille. Par ailleurs, certaines salariées, qui se sentent plus menacées dans leur emploi que leurs collègues masculins, se demandent avec inquiétude comment réagirait leur employeur, et s'interrogent sur la fiabilité des analyses économiques qui leur sont proposées.


Le regard des femmes sur cette initiative est donc par bien des aspects différent de celui du soi-

disant travailleur-type, mâle, époux d'une femme au foyer, qualifié et syndiqué. Ce travailleur-là, pourtant, est lui aussi concerné par la perspective d'un changement profond de l'organisation du travail, tel que l'imaginent les femmes — bien au-delà, d'ailleurs, des possibilités offertes par l'initiative de l'USS. Il en découlerait en effet un changement tout aussi profond de l'organisation familiale.

L'époque est révolue où l'on pouvait tracer une frontière nette entre les questions qui concernent les femmes en tant que femmes, et celles qui ne les concernent qu'en tant que membres en quelque sorte asexués de la communauté. La plupart des « problèmes de femmes » qui nous interpellent aujourd'hui, comme la participation à la défense du pays, ou la protection de la maternité, requièrent une réflexion qui intéresse la totalité des citoyens, les deux membres du couple. Inversement, de nombreux problèmes de « politique générale » ont des incidences profondes sur le statut propre des femmes.

Décidément, la cause des femmes est en train de devenir aussi la cause des hommes. Qui a dit que le féminisme rabâchait ?

Silvia Lempen

 **ABONNEZ-VOUS !** **Fr. 38.—**  
POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
N° postal et lieu : \_\_\_\_\_

J'ai eu ce journal : par une connaissance  Au kiosque   
A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge